



Municipalité de Palmarolle

AUX CONTRIBUABLES DE PALMAROLLE

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LE DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL 2022-2023-2023
Territoire d'évaluation de Palmarolle

AVIS PUBLIC, est par les présentes, **DONNÉ** conformément aux articles 73, 74 et 75 de la *Loi sur la fiscalité municipale* :

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2022-2023-2024 a été déposé à nos bureaux le 1^{er} novembre 2021 et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance à cet endroit durant les heures d'affaires régulières ;

QUE toute personne désireuse de demander une révision administrative prévue par la section I du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale* à l'égard du rôle d'évaluation foncière :

- **DOIT** le faire avant la date la plus tardive des échéances, soit **avant le 1^{er} mai 2022 ou avant la soixante et unième jour suivant l'expédition de l'avis d'évaluation** (sauf pour les immeubles du rôle d'évaluation foncière évalués à 1 000 000\$ ou plus pour lesquels ce délai est de 120 jours si l'expédition de l'avis d'évaluation est postérieur au 31 décembre précédant la première année d'application du rôle).

Et **DOIT** également :

- Remplir, selon le cas, le formulaire intitulé « Demande de révision du rôle d'évaluation foncière » disponible au bureau de l'organisme responsable de l'évaluation (OMRÉ) à l'adresse :

MRC D'ABITIBI-OUEST
11, 5^e Avenue Est
LA SARRE (Québec) J9Z 1K7

<https://www.mrcao.qc.ca/documents/pages/demande-de-revision.pdf>

- Remettre le formulaire dûment rempli au bureau de l'OMRÉ OU l'envoyer par courrier recommandé. Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par la remise de la formule remplie, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.
- Joindre au formulaire la somme d'argent déterminée par le règlement de l'OMRÉ aux fins de révision administrative et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande, disponible au : <https://www.mrcao.qc.ca/documents/pages/demande-de-revision---tarification-applicable.pdf>

DONNÉ À PALMAROLLE CE QUATRIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2021


VÉRONIQUE HINCE, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(ARTICLE 420 DU CODE MUNICIPAL)

JE SOUSSIGNÉE, VÉRONIQUE HINCE, DIRECTRICE GÉNÉRALE, DE LA MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE, RÉSIDANT À AUTHIER, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN AFFICHANT TROIS COPIES, CE QUATRIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2021, AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, CE QUATRIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2021.


VÉRONIQUE HINCE, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE